



JUIN 2024 | VILLEFRANCHE DE CONFLENT

JOURNAL DE LA MUNICIPALITÉ

Ouverture de la Mairie

LUNDI, MARDI et VENDREDI
De 14h à 17h
Tel: 04 68 96 10 78

Médiathèque

Sous la Mairie, à l'Agence Postale
Communale

Le dernier MERCREDI du mois de
14h30 à 16h30

Agence Postale Communale

Du Lundi au Vendredi
de 14h à 16h45

Ramassage des poubelles

La collecte des poubelles Verte a
lieu tous les mardis
La collecte des poubelles Jaune a
lieu tous les mercredis

Encombrants

Contacter le 04 68 05 62 64 du
Mardi au Vendredi de 9h à 12h30

Eglise

Tout les jours de 14h30 à 18h30
durant la période estivale

Entrée des Remparts

Juillet et Août 10h-20h
Juin et Septembre 10h-19h
Avril-Mai et Octobre 11h-18h
Février-Mars et Novembre-
Décembre 13h-17h
Dernier accès 1h avant la fermeture
Tel: 04 68 05 87 05

Office de Tourisme
Intercommunal Conflent
Canigó

Tel: 04 68 05 41 02



Le 23 juin, c'est la Saint-Jean

Comme chaque année, Casal del Conflent, en partenariat avec l'équipe municipale de Villefranche-de-Conflent, organise cette « Festa Major ». Ne manquez pas l'arrivée de la Flamme del Canigó à la porte de France à partir de 11h.

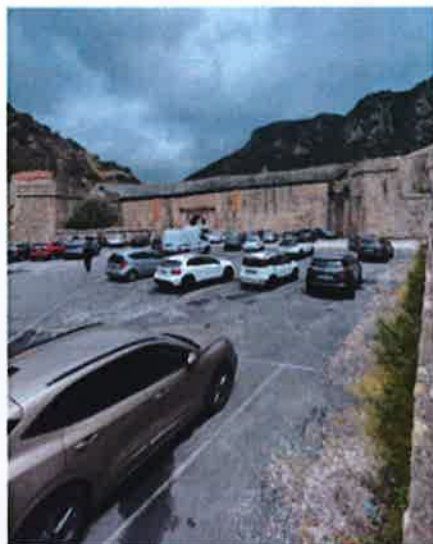
Au cours de la journée, vous pourrez participer à de nombreuses animations en musique. Le soir, les Villefranchois se retrouvent pour partager la grillade et le verre de l'amitié. Comme les travaux extérieurs du Bastion du Dauphin ne sont pas terminés, la fête se déroulera à l'intérieur du Bastion, près du Bar le Canigou et de la Boutique du Champignon.

Par ailleurs, les élections législatives nous obligent à fêter le même jour la Saint-Pierre.

C'est donc sous le double patronage de St Jean et St Pierre que nous fêterons le 23 juin au Bastion du Dauphin à partir de 19h30.



RAPPEL STATIONNEMENT



Nous vous rappelons les différentes possibilités de stationnement gratuit :

1. Vous êtes résident permanent à Villefranche : le stationnement au parking des Esplanades vous est réservé (1 place par foyer, en fonction des places disponibles). Les places sont numérotées et chaque résident a obtenu une carte magnétique pour entrer ou sortir du parking. Le badge, de couleur violette, vous permet de stationner sur les parkings payants du 1er octobre au 30 avril (en basse saison). Pour la haute saison, obligation de se garer sur la place qui vous a été attribuée au parking des Esplanades (il n'est pas nécessaire de renouveler cette carte).

En cas de perte ou de casse de la carte magnétique du parking des Esplanades, la nouvelle carte vous sera facturée 30 €.

1. Vous êtes commerçant non-résident, saisonnier ou permanent, votre maison est une résidence secondaire, vous travaillez comme saisonnier, vous possédez un hébergement saisonnier (gîte, chambres d'hôtes, studios, etc.), un badge de couleur jaune vous sera remis pour le stationnement au parking de la pointe des Canalettes. Ce parking est gratuit.

2. Si vous ne souhaitez pas utiliser le parking des Canalettes, vous pouvez stationner sur les parkings payants en prenant un abonnement pour l'année (tous les paiements feront l'objet de l'émission d'un reçu). Un badge de couleur bleue vous sera remis au tarif de :

- 75 € pour les commerçants
- 50 € pour les loueurs de meublés et de chambres d'hôtes (par chambre ou par gîte)
- 50 € pour les employés saisonniers ou permanents
- 50 € pour les propriétaires de résidences secondaires ou d'une seconde ou troisième voiture
- Gratuit pour les résidents permanents n'ayant pas de place au parking des Esplanades (si vous possédez un badge de l'année 2023, ce dernier n'est plus valable il faut le renouveler chaque année)

3. Le parking place du Génie est réservé aux résidents permanents et ces derniers disposent d'un badge vert (gratuit), celui de la petite Caserne (payant).

Pour toute information et demande de badge : tél. au 06 13 28 56 25.

Distributeur de Billets



Ça va se faire !

La gestion des distributeurs de billets de banque change.

Dans les semaines à venir, 4 banques vont mutualiser leurs distributeurs automatiques de billets de banque.

Un peu moins de facturation de frais peut-être ? Plus de facilité à accéder à diverses informations sur notre relevé de compte, faire des virements, impression de RIB.

Espérons qu'en cas de panne, notre distributeur place de l'église sera réparé 4 fois plus vite... (Société Générale - Crédit Mutuel - BNP-CIC)

Rénovation du chemin vicinal



Comme l'an passé, c'est la municipalité de Villefranche qui assume la maîtrise des travaux sur le chemin vicinal. Notre objectif est que celui-ci ouvre le plus rapidement possible.

Dans le cadre de Fonds Vert, M. le préfet nous accorde 140 000 euros pour le financement de la tranche 2024 qui aura lieu en octobre prochain.

Dès la fin de cette nouvelle tranche, le maire de Fuilla lèvera l'interdiction de circulation et le chemin sera de nouveau ouvert !

En novembre prochain, c'est loin, mais si l'équipe municipale de Villefranche n'avait pas pris les choses en main, l'ouverture du chemin aurait encore été repoussé ...

Déception : Pas d'eau dans les ruisseaux cette année !

La conduite du canal de Villefranche qui va de l'usine de la SHEM à la cité s'est effondrée au niveau du faubourg au bord de la D66.

Cela nous oblige à faire une tranchée de 50 mètres de long et d'environ 2 à 3 mètres de profondeur.

Après avoir fait appel à une entreprise spécialisée avec des caméras endoscopiques, nous allons mandater une entreprise de BTP pour réaliser des devis.

Vu le montant estimé autour de 15 000 euros et sans aucune aide de l'État, nous n'aurons pas la possibilité de le concrétiser cette année.

Cela sera une des priorités pour l'année prochaine.

Les remparts

Fréquentation des Remparts



Grâce à l'arrivée du jeune volontaire en service civique Nans, Grâce à l'arrivée du stagiaire Mathis (mai/juin) et au recrutement saisonnier de Stéphanie, l'équipe des remparts se trouve renforcée et cela a un effet positif sur la fréquentation de ce monument historique inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Une fréquentation en hausse depuis 2021.

Et une hausse également au niveau de la fréquentation des groupes, en cette année 2024, les scolaires prennent d'assaut les remparts. A fin mai, au niveau des visites commentées et des jeux pour les scolaires, une hausse de 30 % est à noter entre 2023 et 2024.

Et au total depuis le début de l'année nous enregistrons une augmentation de 18 %.

Cette augmentation s'explique aussi par une communication présente toutes les semaines sur les réseaux sociaux et la nouvelle scène réalisée par Frédérique Latour.

La sorcière et le sorcier Alba et Dante ont pris place dans une tour médiévale, une scène magique où on découvre que la sorcière prépare des sorts de transformations... A découvrir pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore vue.



Nouvelle scénette Magique représentant la sorcière et le sorcier Alba et Dante.

La nouvelle monnaie de Paris est arrivée



La Monnaie de Paris millésime 2024 est disponible à l'entrée des Remparts. Cette année, ce sont les ateliers de la Monnaie de Paris qui ont réalisé le visuel. Cette édition présente une belle mise en avant des échauguettes des fortifications entourant la cité de Villefranche-de-Conflent.

Prix de vente : 2,50 € l'unité.

Réouverture du Bastion du roi



La restauration de l'escalier en bois du Bastion du Roi est presque terminée. Les visiteurs des Remparts pourront y accéder à partir du 1er juillet. De là-haut, vous profiterez d'un beau point de vue sur les toits et sur le Fort Libéria.

Représentation d'une scénette médiévale



-la vie paysanne au moyen âge- crée bénévolement par **Frédérique LATOUR** **3**

Bonne nouvelle !



Depuis notre inscription à l'UNESCO en 2008, l'UNESCO nous fait l'obligation de créer une « zone tampon » qui protège la qualité visuelle et de ses abords. L'emplacement de nos parkings était un des points qui posaient problème. Depuis notre élection en 2020, nous contestons l'hypothèse de suppression de nos stationnements. Le comité technique regroupant les services de l'Etat, les responsables politiques et administratifs et le réseau VAUBAN s'est réuni le 18 juin 2024 à Villefranche.

Définition de la « zone tampon » : « C'est une aire de vigilance, elle doit prendre en compte le système de défense imaginé par VAUBAN ».

Même si la règle doit s'appliquer de la même façon pour les 12 sites, cette réglementation doit s'adapter à chaque site et à son fonctionnement. Naturellement, on ne peut pas revenir au paysage de l'époque de VAUBAN, les aménagements urbains et paysagers doivent continuer à exister. Nous allons donc vers un assouplissement des règles, ces règles étaient vues comme des obligations, ce n'est plus le cas. Il n'est donc pas question de « mettre Villefranche sous cloche » et d'empêcher la vie quotidienne des habitants et l'activité économique. Villefranche conserve donc ses parkings porte de France, porte d'Espagne ainsi que le « parking du cimetière » mais aussi les parkings des résidents naturellement, l'objectif est donc de les aménager, de les végétaliser pour diminuer leur impact visuel. Nous devons trouver une solution d'aménagement pour le stationnement le long des remparts et de la D 66. Comme d'habitude, ces aménagements, de l'étude à la réalisation, ont un coût important, il appartiendra à la municipalité d'aller chercher des financements, mais on avance !!!!!

Le cerveau est comme un jardin on peut y faire pousser des fleurs ou des mauvaises herbes...

Villefranche de Conflent Capitale du Conflent ou il fait bon vivre

Nous réalisons une opération de communication sur les biens à vendre à Villefranche sur le thème : « Villefranche de Conflent Capitale du Conflent où il fait bon vivre... »

Pourquoi ?

- Cette démarche innovante s'inscrit dans le cadre de nos efforts pour accompagner nos propriétaires qui souhaitent vendre leur bien et faire la promotion de Villefranche de Conflent comme un lieu de vie agréable avec de nombreux atouts.

Notre objectif est d'aller chercher de nouveaux habitants, commerçants ou investisseurs pour augmenter la population de notre village. Villefranche de Conflent est un site touristique majeur et il est essentiel que notre village soit habité et dynamique alors qu'aujourd'hui il y a près de 50 % de propriétés non habitées.

Il n'est naturellement pas question que la municipalité devienne une « agence immobilière » ; l'objectif est simplement de diffuser les biens à vendre au travers de canaux d'information différents (site UNESCO, Plus Beaux Villages de France, presse régionale, nationale et spécialisée...).

Votre maison est inoccupée, à rénover, à l'abandon ?

Les travaux sont très importants ou/et très coûteux ?

- plusieurs possibilités.

1- la laisser déperir faute de moyens en assumant les taxes ?

2- rénover pour louer ?

3- vendre ?

Nous comprenons qu'il est difficile de se séparer d'un bien de famille où l'on a mille souvenirs, néanmoins d'une manière ou d'une autre, c'est le moyen de donner une seconde vie à cette maison.

De toute façon ce que vous déciderez sera bien, nous ne faisons que donner des pistes...

Autre bonne nouvelle !



Le jury national de la 30ème édition du concours « Les Rubans du Patrimoine », organisé conjointement par la Fédération Française du Bâtiment, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, la Fondation du patrimoine, la Fédération nationale des Caisses d'épargne et le Groupement français des entreprises de restauration de Monuments Historiques, a décerné un Prix Régional à notre commune pour la restauration du Pont Saint-Pierre.

Nous sommes fiers de ce nouveau prix, que l'équipe municipale a le plaisir de partager avec vous.

C'est aussi la reconnaissance de notre travail...

Résultat sondage caméra



Au mois de mai, nous avons effectué un sondage auprès des habitants concernant l'éventuelle pose de caméras de vidéoprotection dans le village.

Sur 200 bulletins distribués, 76 sont retournés en mairie.

60 personnes ont répondu OUI.

Les observations relevées sur les bulletins sont les suivantes :

- installer un éclairage LED dans le village.
- Installer les caméras aussi sur les parkings (4 personnes).
- Pour les déjections canines (7 personnes).
- Propreté du village.
- Appréhender les personnes alcoolisées (2 personnes).
- Éviter les dégradations (2 personnes).

16 personnes ont répondu NON.

Voici leurs observations :

- investir dans des motos-crottes et pas dans des caméras.
- Le prix prohibitif (5 personnes).
- Villefranche est-elle à un niveau supérieur aux statistiques de criminalité nationale ? (2 personnes)
- Caméras sur les parkings extérieurs OK, mais pas dans le village (4 personnes).

Pour information, le montant total pour l'installation de 17 caméras s'élève à 75 000 euros.

La mairie a demandé 80 % de subvention auprès de la préfecture.

Si le montant n'est pas atteint, nous ne concrétiserons pas ce projet.

Éclairages publics

Nous avons passé un contrat avec le SYDEEL pour l'installation de LEDs pour remplacer les ampoules de l'éclairage public.

Le montant s'élève à 2773 euros par an pendant 5 ans (13 867 euros).

Les installations commenceront au mois d'octobre dans l'enceinte du village, le faubourg sera équipé à partir de l'an prochain.

A noter, l'éclairage public de Villefranche s'éteint à 23h30, été comme hiver.

La balayeuse

Soucieux de favoriser le réemploi de matériel qui n'est pas adapté aux besoins de la commune, nous avons fait reprendre l'ancienne balayeuse pour un montant de 8000 euros, et avons loué une balayeuse plus fonctionnelle.

Le montant de la location mensuelle s'élève à 855 euros HT sur une durée de 84 mois.

Les Composteurs



Les composteurs de déchets ménagers situés à l'espace des droits de l'enfant à côté du Bastion de Corneilla... Ça marche !!!

Vous êtes de plus en plus nombreux à venir porter vos déchets ménagers (fruits, légumes abîmés, épluchures, marc de café, coquillage, pain, thé...) dans les composteurs.

Merci à chacun(e) de faire sa part pour protéger notre planète et lutter contre le réchauffement climatique.

WC publics

Nous avons condamné les toilettes de la porte de France suite aux dégradations récurrentes.

Afin d'améliorer la qualité de nos services auprès des touristes, nous avons le projet d'installer des sanitaires comprenant 1 WC et 2 urinoirs.

Ils seront situés sur le parking de la petite caserne, cachés derrière l'immeuble.

Cette implantation garantit un bon fonctionnement sanitaire, n'occasionnant aucune odeur.

Ce projet nécessite un investissement de 39 000 euros HT.

La région est prête à financer 30 % de ce montant tant que les subventions à hauteur de 80 % ne seront pas réunies, nous ne ferons pas ce projet.

Depuis le mois de mai dans le cadre des aides de retour à l'emploi nous avons donné un contrat de 20h semaine à David Mangin pour s'occuper des toilettes de l'esplanade (porte d'Espagne) nous avons eu de nombreux retours positifs sur la propreté des lieux.

Conception par Peix-Vives Mathis

Fêtes et animations

Programmes des animations

Samedi 22 juin concert de chants sacrés à l'église à 17h avec Les Voix de l'amitié

Samedi 22 juin Visite aux lanternes à 21h30 Nuit Romantique des Plus Beaux Villages de France

Dimanche 23 juin, Feux de la St Jean Place du Génie

Dimanche 7 juillet, Fête de la Sorcière

Mercredi 17 juillet concert dans l'église à 18h duo de guitares Douces Cordes

Jeudi 18 juillet de 17h à 20h Petits marchés animés de la Rotja Place du Génie

Festivités de la Saint-Jacques

Jeudi 25 juillet 18h30, Le Sel de la révolte (théâtre en déambulation)

à 19h30 Les tanneurs de Drac (concert rock médiéval)

Samedi 27 juillet, à partir de 20h Les Effrontés (concert pop-rock) place de l'église

Dimanche 28 juillet, à 17h30 et 20h15 Barouf Express (musique en déambulation)

à 21h Jeux de sorcières (par la Cie Cielo) place du Génie

en parallele aux festivités organisées par la mairie, la Clé propose un concert de chanson Française le Vendredi 26 juillet à partir de 18h30 :

Corentin Grellier et Davy Kilembé (PAF 8 euros)

Vous recevrez prochainement le programme des Estivales de Villefranche de Conflent organisé par la Clé cet été

Vendredi 2 août à 11h concert du Festival Pablo Casals dans l'église

Samedi 21 et dimanche 22 Septembre Journées du Patrimoine, et du Matrimoine par La Clé

Jeudi 24 octobre 15h aux remparts visite contée (public enfants) Griotte et les Drôles de soldats .

Jeudi 31 octobre 15h aux remparts visite contée (public enfants) Griotte et les Drôles de soldats.

À la fin de la visite distribution de bonbons, et merci de venir déguisé.

Tarif adulte 8€, enfants de 5 à 10 ans 5€

Vendredi 27 décembre Visite aux lanternes à 17h (vacances scolaires)

Vendredi 3 janvier 2025 Visite aux lanternes à 17h (vacances scolaires)

Tous les Lundis, Mercredis et Jeudis Visite aux Lanternes à 21h à partir du 8 juillet (au total 24 dates)